et par délégation
Directrice Générale des Services
Marie-Odile GESLIN

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le 08/07/2026
ID : 027-212701650-20260630-CM30062026_05-DE

CM-30-06-2026/05

Département *EURE* **Arrondissement** *EVREUX* **Canton** *CONCHES*	*COMMUNE DE CONCHES EN OUCHE* EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2026

Nombre de délégués en exercice :	*27*
Nombre de présents :	*22*
Nombre de votants :	*22*
Date de Convocation :	*23/06/2026*

L'An Deux Mil Vingt-Six, le Trente Juin, le Conseil Municipal de la Commune de Conches, *légalement convoqué, s'est réuni à Conches en Ouche*

ETAIENT PRESENTS
Monsieur *Jérôme PASCO, Maire,*

Mesdames *Claire LACAMPAGNE-CROCHET, Sophie LEMEZ, Michelle TANGUY, Nadine ROBERT, Monique JEAN, Agnès TREGOUET, Claire AUFFRET, Emilie CORBIER, Aurélie CERNON, Céline CONSTANT, Delphine METAYER*

Messieurs *David SIMONNET, Thiery PINARD, Emmanuelle BROUSSE, Didier MASSE, Alain ROUSSEAU, Pierre FONTAINE, Pascal DESBOIS, Didier MABIRE, Guillaume MARLIERE, Vincent POZO*

ETAIENT ABSENTS EXCUSES
Mesdames *Isabelle BRITTON, Marie AUBRY*
Messieurs *Jean-François DEBAIN, Xavier HAUDEBOURG, Fabrice SORIEUL*

Secrétaire de séance *: Monique JEAN*

Objet : SOUTIEN A L'ASSOCIATION LA CLE : Gratuité exceptionnelle de prestations communales

Publié le : 24/07/2026 11:34 (Europe/Paris)
Collectivité : Conches-en-Ouche
https://www.conches-en-ouche.fr/documents_administratifs/73204

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le 08/07/2026
ID : 027-212701650-20260630-CM30062026_05-DE

Madame Claire LACAMPAGNE-CROCHET rappelle que l'Association La CLE accueille des publics primo-arrivants et les accompagne dans l'acquisition des savoirs fondamentaux (lecture, écriture, calcul) ainsi que dans l'apprentissage de la langue française.

À ce titre, elle constitue un acteur essentiel de l'intégration sociale et culturelle sur le territoire et a notamment contribué à l'accompagnement des personnes réfugiées ukrainiennes accueillies à Conches-en-Ouche.

Dans le cadre de ses actions, l'association organise chaque année un temps de convivialité à destination des apprenants et des enseignants bénévoles qui les accompagnent, afin de favoriser les échanges, la découverte du territoire et l'accès à la culture.

Pour l'année 2026, il est proposé d'organiser, le ***4 juillet 2026****, une visite des collections permanentes du Musée du Verre, incluant l'exposition consacrée aux œuvres de Murano, suivie d'une découverte du patrimoine et des principaux monuments de la commune. Cette visite serait assurée par l'Office de Tourisme.*

Compte tenu de l'intérêt général de cette action et du caractère social des missions exercées par l'association, il est proposé d'accorder à titre exceptionnel la gratuité des prestations communales mobilisées dans le cadre de cette journée.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Adoptent** la mise à disposition gratuite des prestations communales nécessaires à l'organisation de cette action, à titre exceptionnel, en raison du caractère social et d'intérêt général des missions portées par l'Association LA CLE.

- **Autorisent** Jérôme PASCO, Maire, ou en son absence Claire LACAMPAGNE CROCHET ou Sophie LEMEZ, Adjointes au Maire, à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

AINSI DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE ET SIGNÉ APRÈS LECTURE.
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Conches, le Trois Juillet Deux Mil Vingt-Six

Le Maire
Jérôme PASCO



Publié le : 24/07/2026 11:34 (Europe/Paris)
Collectivité : Conches-en-Ouche
https://www.conches-en-ouche.fr/documents_administratifs/73204